
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

14 JUIN 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00721 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire option : Enseignement Technique et Professionnel Tertiaire (ex CPES), session 2024.

Ce sont :

**INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL TERTIAIRE (EX CPES)**

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABORE ARLETTE	112713	B14442863	08/02/72
2°	BADO N'DA ALHASSANE	104787	B10146066	16/01/76

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADO

Officier de l'Ordre de l'Etaton